

## SYNTHESE ACTIVITE 2022

### CELLULE PROMOTION DE LA SANTE DE SAOME

En 2022, les **effectifs** de la cellule « Promotion de la santé » ont été quelque peu bouleversés : La chargée de mission référente du dossier IP n'a pu intégrer l'équipe qu'en milieu d'année en temps plein sur 6 mois au lieu du mi-temps pour rattraper le retard ; la collègue ayant assuré un intérim minimum pour ne pas créer de rupture en attendant le recrutement.

Une salariée a été en arrêt maladie à partir du mois d'octobre 2022

A noter que l'infirmière chargée de mission est en temps partiel (0,85).

Afin d'optimiser le potentiel stratégique des personnels de terrain face à une montée en charge des actions, une assistante administrative est directement dédiée à accompagner le déploiement des actions de terrain.

⇒ Soit au total 3,32 ETP sur l'année (hors fonctions supports indirectes)

#### **Dossiers portés par la cellule « promotion de la santé » & références associées**

La cellule « promotion de la santé » prend appui sur des ressources ayant fait la preuve de leur efficacité afin d'assurer sa mission d'appui et permettre une qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives développées sur le territoire.

<b>Coordination régionale de la démarche d'intervention précoce</b>
→ Guide de « L'intervention précoce » de la Fédération Addiction ».
<b>Accompagnement des communes</b> dans le déploiement de stratégies de prévention des addictions
→ Guide « Le Maire face aux conduites addictives » de la MILDECA.
<b>Mise en œuvre du dispositif Mois Sans Tabac</b> sur La Réunion et Mayotte
→ Etudes qualitatives du « Mois Sans Tabac » de Santé publique France.
<b>Déploiement de la démarche Lieu de santé sans tabac / lieu sans tabac</b>
→ Guide « Lieux de santé sans tabac » du RESPADD.
<b>Expérimentations : Sevrage tabagique et réduction des risques en milieu carcéral / état des lieux des besoins (en matière d'addictologie) dans le champ du handicap</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Appuis sur les expériences innovantes menées en métropole telle que l'expérimentation de la vape en milieu carcéral par le CHU de Caen et le Respadd ;</li> <li>→ Recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur la prévention des addictions dans les ESSMS de la HAS.</li> </ul>
<b>D'autres ressources transversales participent à la qualité :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Portail des interventions probantes de Santé publique France ;</b></li> <li>→ <b>Portail de capitalisation des expériences en promotion de la santé de la SFSP.</b></li> </ul>

## Principaux résultats 2022

### Coordination de la démarche d'intervention précoce « jeunes »

- 6 référents IP (animation du collectif) ;
- 33 structures engagées dont 10 unités PJJ ;
- 59 référents structures dont 48 nouveaux ;
- 3 sessions de formation IP / 38 participants ;
- 45 actions recensées dans les structures partenaires ;
- 80 jeunes orientés vers les CJC (données du 1<sup>er</sup> semestre) ;
- 700 ressources distribuées à la communauté IP ;
- Intégration de la PJJ et du milieu scolaire ;
- 1<sup>ère</sup> journée des acteurs de l'IP-jeunes à La Réunion : 64 participants / 22 structures / 82% favorables à ce type d'évènement (10% non répondants).

### Accompagnement des communes

- 3 réunions de présentation des AAP (*y compris Mois sans tabac*) ;
- 4 communes accompagnées à la réponse (*5 séances de travail chacune*) ; Toutes déclarent avoir acquis des connaissances grâce à cet accompagnement ;
- 16 orientations vers des acteurs ressources du territoire ;
- 5 ateliers animés sur 3 territoires de l'île, soit 15 séances ; 13 communes représentées ; 22 participants en moyenne par atelier ; 100% des bénéficiaires déclarent avoir développé des compétences grâce aux ateliers ;
- 2556 outils d'information papier distribués,
- 90 ressources numériques partagées lors des ateliers ;
- Accompagnement des communes financées par l'AAP 2021 : 6 séances de travail avec Les Avirons ; 3 avec Saint André ;
- 1 bulletin diffusé aux communes (thème : TSAF) ; 27 ouvriers sur 73 contacts ;
- Au total : 14 communes accompagnées (tous appuis confondus) ;

### Mise en œuvre du dispositif Mois Sans Tabac sur La Réunion

- 39 acteurs recrutés pour porter des actions ;
- 15 présentations des outils du dispositif ;
- Communiqué de presse diffusé à 38 journalistes ;
- 37 publications sur Facebook / 26832 personnes touchées ;
- 49 professionnels formés ;
- 61 accompagnements de professionnels (montage ou déploiement projets) ;
- Organisation de stands de sensibilisation dans les centres commerciaux : 1127 outils distribués + 170 personnes sensibilisées + 17 entretiens de sevrage tabagique réalisés ;
- 69 actions pendant le Mois sans Tabac ;
- 8896 inscrits sur T.I.S. depuis 2016.

Financement majoritaire Santé Publique France

**Déploiement de la démarche Lieu de santé sans tabac / Lieu sans tabac**

- 3 événements créés avec la présence du RESPADD : 117 participants ;
- Animation de 2 réunions préparatoires à l'AAP : 17 participants ;
- 13 orientations vers des acteurs et dispositifs ressources ;
- 5 ateliers au bénéfice des référents LSST / moyenne de 11 participants ;
- 3167 outils distribués aux partenaires ;
- Accompagnement de 2 structures à répondre à l'AAP 2022 ;
- Officialisation du partenariat avec ESPER auprès de la MILDECA ;
- Apport d'expertises auprès des partenaires : 14 appuis + participations à 4 COPIL ;
- Collaboration étroite avec le RESPADD : 30aine d'échanges + mission de certificateur national des dossiers « argent ».

**Expérimentations : Sevrage tabagique et réduction des risques en milieu carcéral / état des lieux des besoins (en matière d'addictologie) dans le champ du handicap**

*Milieu carcéral (financement Fonds addiction 2020/2022) :*

- Présentation du bilan de la primo expérimentation et proposition d'une méthode de travail pour faire évoluer le projet ;
- Organisation d'une formation au bénéfice des surveillants : reportée faute de participants ;
- Mise en lien entre un prestataire vape / prison et travail autour d'un process d'acheminement moins contraint, plus facilitant ;
- Evaluation à + 6 mois de la situation des détenus engagés dans le protocole : 16 détenus contactés sur 19 restants en décembre 2021 : 1 a maintenu l'arrêt, 14 ont diminué par rapport à leur consommation pré-expérimentation ;
- Accord du RESPADD pour animer un futur groupe de travail sur le protocole de sevrage tabagique en milieu carcéral, en présence du CHU de Caen et des acteurs locaux ;
- Organisation d'un jeu concours dans le cadre de la journée mondiale sans tabac : 4 gagnants d'un bon cadeau.

*Handicap :*

- 1 groupe focal avec des professionnels d'établissements médico-sociaux : 10 participants.  
Besoins : interconnaissance, formation, adaptation des interventions, activités culturelles, co-construction d'outils et projets ;
- 1 enquête auprès des addictologues : 11 répondants.  
Besoins repérés : outils pratiques, préconisations sur l'accompagnement, connaissance des associations des usagers, formation ;
- Entretiens avec les services de prévention des addictions : 2 services  
Besoins : interconnaissance, formation, intégration des CPS, boîte à outils ;
- Entretiens individuels avec des usagers : 7 participants  
Besoins : adaptation des supports et de l'accompagnement ;
- 11 initiatives identifiées ; 7 acteurs clés rencontrés dont PCPE ;
- 50 supports d'information distribués aux professionnels ;
- Adaptation d'une capsule masante.re en langage des signes (partenariat : Haut la main).

De manière générale, les atouts de la cellule « promotion de la santé » :

- Réactivité ;
- Complémentarité des compétences de l'équipe ;
- Remontées d'informations régulières vers le financeur
- Passerelles entre dossiers (*exemple : une commune qui veut faire de l'IP*) ;
- Liens de proximité avec les acteurs ;
- Identification claire de la cellule comme ressources et expertise.

### Formation continue de l'équipe promotion de la santé

L'équipe « promotion de la santé » a bénéficié de 240.25 heures de formation dont :

- 1 certification AFNOR (*juin 2022*) : Responsable qualité/évaluation du secteur médico-social et social ;
- 1 début de cursus : DU « piloter, agir et évaluer en prévention et promotion de la santé » (*certification prévue en juin 2023*).
- Développement et entretien des compétences du personnel de la cellule Promotion de la santé

### Perspectives

<i>Appui aux communes</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'accompagnement des communes financées par les AAP + ateliers pour les coordinateurs CLS (articulés avec l'IREPS qui intervient sur une autre thématique « santé »)</li> <li>• Un nouvel outil sera finalisé : des fiches pratiques, annexées au Guide des maires de MILDECA, pour des illustrations et repères concrets et locaux.</li> <li>• Certaines communes ont, parallèlement, sollicité SAOME, pour une prestation d'appui individualisée, en 2023.</li> </ul>
<i>Handicap &amp; addictions</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principaux besoins des professionnels étant identifiés (voir bilan), SAOME se tient dans l'attente du positionnement de l'ARS pour savoir une mission lui sera confiée en ce sens.</li> </ul>
<i>Intervention précoce</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement des plans d'actions de toutes les nouvelles structures engagées en 2022</li> <li>• Travail de promotion de l'IP, de mobilisation et de formation d'autres structures pour atteindre l'objectif de 40 structures partenaires. Les Maisons des adolescents vont se voir proposer de rejoindre la « communauté IP »</li> <li>• Création d'un outil, de type « kit IP » élaborant des recommandations et des exemples pratiques d'actions pour décliner, à La Réunion, les 4 axes de l'IP, dans une structure accueillant des adolescents ;</li> <li>• Grille d'évaluation d'impact de la stratégie d'intervention précoce.</li> </ul>

<p><i>Sevrage en milieu carcéral</i></p>	<p>En attente de positionnement de l'ARS</p> <p>SAOME et les parties prenantes interrogées, notamment l'USMP, nous ont confirmé la volonté de poursuivre le projet avec SAOME au sein du centre de détention du Port.</p> <p>Quoi qu'il en soit, au-delà de la question du sevrage tabagique, se pose la question du soin en prison globalement. L'expérience a démontré qu'un tel projet ne peut se construire qu'en prenant appui sur les dispositifs pérennes qui assurent l'aval et l'amont de l'expérimentation.</p>
<p><i>Lieux (de santé) sans tabac</i></p> <p><b>SAOME, délégué régional RESPADD</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un outil pratique composé des fiches proposant des exemples concrets d'actions possibles pour chaque norme ; ceci, à partir de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'algorithme de l'audit LSST ;</li> <li>- de l'expérience de SAOME en tant que certificateur national de dossiers « argent » ;</li> <li>- des liens avec d'autres structures d'appui de métropole qui rédigent également des fiches actions ;</li> <li>- des retours d'expérience des 5 structures locales qui sont déjà bien avancées dans la démarche LSST (possiblement : Flamboyants, Sainte Clotilde, Ylang-Ylang, Robert Debré et CHOR)</li> </ul> </li> <li>• Proposer un atelier pour enclencher une réflexion sur l'évolution du dispositif de « lieux de santé sans tabac » vers des lieux de santé « Promoteurs de santé »</li> <li>• Organiser le 1er échange de pratiques sur les freins et leviers au déploiement d'un LST en établissement médico-social pour les référents (Père Favron, ALEFPA, IRSAM et ASFA)</li> </ul>